



Association des Musiques et des Arts de Cénac

Autorisation de diffusion

	nom	prénom
Représentant légal		
Elève		

Photographies, vidéos, œuvres et enregistrements sonores

S'agissant de photographies, de vidéos, d'œuvres diverses ou d'enregistrements sonores de la voix, et sous réserve de préserver l'intimité de la vie privée, vous nous autorisez sans contrepartie financière à reproduire et à diffuser les œuvres originales, les photographies, les vidéos ou les enregistrements pour une communication au public la plus large sur Internet ou tous supports, notamment cédérom, dévédérom, y compris par représentation sur grand écran, soit directement, soit par l'intermédiaire de tous tiers ou organismes autorisés dans toute manifestation aux fins de démonstration, information ou de promotion des réalisations de notre association. Cette autorisation s'étend de façon générale à toutes créations et productions réalisées dans le cadre des activités de l'association.

Je donne mon accord à la diffusion des créations et productions de l'adhérent : **oui** **non**

« Lu et approuvé, bon pour accord »

date et signature

Association des Musiques et des Arts de Cénac – Mairie, 50 avenue de Bordeaux – 33360 Cénac

Retrouvez nous sur <http://www.cenacmusique.fr> et sur Facebook